

GPE*

Montant minimal de versement initial	1 500 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	NA
Frais annuels	
Frais de gestion du contrat	
Frais des supports	
Support fonds euros	1,20%
Support unités de compte	1,20%
Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée	0,20% sur l'UC (baisse de 0,15% sur l'€)
Frais de gestion des unités de compte (propres aux actifs)	
1/ Gestion libre	
Fonds actions** (moyenne au 31/12/2021)	1,87%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	1,11%
Fonds obligations (moyenne au 31/12/2021)	0,92%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,44%
Fonds immobilier**** (moyenne au 31/12/2021)	1,10%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,35%
Fonds diversifiés (moyenne au 31/12/2021)	1,66%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,86%
2/ Gestion pilotée	
Profil défensif (moyenne au 31/12/2021)	1,85%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,98%
Profil modéré (moyenne au 31/12/2021)	1,85%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,98%
Profil offensif (moyenne au 31/12/2021)	1,85%
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,98%
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA
Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	4,75%
Frais de changement de mode de gestion (en % ou en €)	0,80%
Frais d'arbitrage (exclusion des frais liés aux options de gestion)	
Proportionnels ou forfaitaires	0,80%
Nombre d'arbitrages gratuits/an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0,00%
Frais sur les versements de rente	0,00%
Frais de rachat	50 €

NA : non applicable

*= Le tableau indique les principaux frais du plan constaté au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** = la catégorie « fonds actions » (OPC de type actions) inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs (actions et obligations en direct).

***= part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du plan au cours du dernier exercice clos.

****= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCl, les SCPI, les SCI et autres FIA Immobilier.